

# Les dangers possibles des baignades en eau de mer polluée. Mesures envisagées pour y remédier

par

CAMILLE TYSSSET,\* JEAN BRISOU\* et ALAIN CUDENNEC

\*Laboratoire régional des subsistances, Marseille (France)

\*\*École nationale de Médecine de Poitiers (France)

La pollution des mers, conséquence des développements démographique, industriel et économique de notre temps peut avoir, pour l'individu qui se baigne dans des « eaux sales », des effets préjudiciables sur sa santé. Les facteurs hostiles des eaux de mer naturelles jouent heureusement « à contrario » sur la concentration des germes étrangers (pathogènes ou banals) et la fait diminuer rapidement lorsque l'on s'éloigne des déversoirs d'eaux usées. Certains de ces facteurs sont à eux seuls suffisants pour expliquer la rareté de la contamination de l'homme par les germes entériques rejetés par les égoûts. Mais bien que plusieurs chercheurs aient supposé et essayé de démontrer que ce phénomène était dû à la présence dans les eaux de mer naturelles, de principes antibiotiques ou antiseptiques, le problème reste entier. Les nombreuses hypothèses émises, non expérimentalement démontrées, n'apportent pas d'éclaircissement.

Il est bien certain qu'il existe « une pathologie des bords de mer » très bien connue des médecins mais laissée sciemment à l'écart dans les enquêtes épidémiologiques. Toutefois il est nécessaire de penser dès maintenant, à endiguer le futur flot de ces « maladies des Loisirs ». Ce sont ces raisons qui vont obliger les états riverains des mers et océans à un contrôle sévère des eaux de baignades. Des normes bactériologiques des eaux des plages doivent être établies et uniformisées dans les meilleurs délais. Ce problème sera très prochainement discuté à l'O.M.S. Déjà de nombreux états : Australie, Espagne, France, U.S.A. s'en tiennent à des normes qu'ils ont précisées, mais comme la plupart des chiffres tolérés paraissent trop sévères nous avons proposé [1] d'établir deux sortes de critères correspondant à deux objectifs différents :

1. La sécurité sanitaire des plages.
2. L'esthétique de celles-ci.

La sécurité critique de contamination doit être basée sur des enquêtes épidémiologiques et des données quantitatives sur les principaux germes de la région correspondante. Le choix des agents microbiens à détecter sera fonction de celle-ci.

Pour les critères d'esthétique il faut s'en tenir à ceux qu'a mentionné FLYNN [2] pour une eau de plage, en se basant sur le taux de matières organiques dans les sables et le taux de déchets exogènes.

## Moyens préconisés pour améliorer les qualités hygiéniques de l'eau des plages

La diminution de la pollution littorale dépend, avant tout, de l'amélioration des conditions du rejet des eaux usées.

1. Aménagements communs à toutes les grandes villes :
  - Centralisation des eaux usées.
  - Dilacération des déchets volumineux.
  - Traitement du tout avant le rejet en mer.

L'épandage des eaux usées vers l'intérieur des terres est coûteux et doit être vivement déconseillé (mauvaise odeur dégagée, pollution des légumes que l'on y cultive).

## 2. Aménagements particuliers aux villes maritimes :

— Bassin de marée.

— Allongement des conduites des déversoirs (2 à 3 kms vers le large) à la condition que de malencontreux courants ne retournent pas les pollutions vers les plages. D'où choix du site des déversoirs, après sérieuses enquêtes océanographiques et courantométriques.

## 3. Aménagements sanitaires des plages et de leurs abords :

— Installation sanitaire : W.C., urinoirs, corbeilles à papier.

— Éducation des estivants, respect des règles élémentaires de propreté.

— Publicité par la presse, la radio, la télévision.

### Conclusion

L'eau de mer n'étant ni antibiotique ni antiseptique, sa pollution va aller en augmentant si aucune mesure efficace n'est apportée. Il faut donc freiner cette évolution. On pourra y arriver par les moyens que nous préconisons.

### Références bibliographiques

- [1] TYSSET (C.), BRISOU (J.) & CUDENNEC (A.), 1966. — Possibilités d'infections par les bains en eaux de mer polluées par les égouts. *Rev. Hyg. Méd. soc.*, **14**, 4, pp. 315-348.
- [2] FLYNN (M.J.), 1965. — Sewage pollution and sea bathing. *Int. J. Air Poll.*, **9**, pp. 641-653.